

CHERS CONCITOYENS,

Arrivés au terme du mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier, nous tenons à vous remercier et à vous rendre compte, en quelques mots, de l'œuvre accomplie pendant ces quatre ans.

Vous savez combien l'installation de notre école de filles et combien le logement de l'institutrice étaient défectueux. Depuis de nombreuses années, malgré les travaux de réparation que nous avons été obligés de faire, la situation était l'objet des réclamations de l'Inspection Primaire. Quant à notre école de garçons elle n'était pas dans les conditions réglementaires. Nous avons — après de multiples recherches — profité d'une occasion qui s'est présentée et acheté un emplacement particulièrement convenable, sur lequel s'édifie en ce moment un groupe scolaire qui vous donnera entière satisfaction, nous en sommes convaincus, et grâce auquel Neuville pourra supporter la comparaison avec les communes voisines.

La dépense totale se monte à environ cinquante-six mille francs y compris la valeur de la propriété acquise. Sur cette somme moins de vingt mille francs sont à la charge de la commune et ont été empruntés pour 30 ans au Crédit foncier; le reste a été assuré par des subventions du Département et de l'Etat, et par des dons particuliers.

L'augmentation des contributions se trouve ainsi réduite au minimum, et nous avons toujours eu en vue d'être aussi ménagers que possible des deniers communaux. L'emplacement est choisi de telle façon que quels que puissent être dans l'avenir les besoins de la population, il y a place pour toutes les améliorations compatibles avec les ressources futures de la commune.

Soucieux de doter notre vallée de tous les progrès modernes dont vous êtes appelés à bénéficier, nous avons, par notre vote, aidé à la réalisation du projet de chemin de fer d'intérêt local qui doit relier Pontoise à Poissy et ultérieurement aux Halles Centrales de Paris. Il nous est impossible de vous donner à cet égard des renseignements précis sur une affaire qui n'est pas encore entièrement terminée. Mais vous pouvez être assurés que vos intérêts seront pleinement sauvegardés.

Nous avons continué la réfection des trottoirs de nos rues, et préoccupés de l'extension possible de la commune, nous avons entrepris d'élargir certaines de nos voies en vue de permettre des constructions futures, les travaux devant être continués méthodiquement en tenant compte des moyens financiers dont la commune pourra disposer.

D'autres améliorations sont susceptibles d'être réalisées par la suite, nous ne l'oublions pas; mais vous savez que dans les affaires publiques, comme dans les affaires privées, tout ne peut pas être fait en un jour.

Nous espérons avoir témoigné, par l'œuvre accomplie, de notre entier dévouement aux intérêts de la commune de Neuville.

TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SORTANTS.

Neuville, 27 avril 1904.